

SAINT-GONDRAN (35 630)

Le Clos des Villandes : 4 lots

Permis d'Aménager n° PA 035276 22 U0003



PLAN DE VENTE

Plan de situation (sans échelle)



Agence de ACIGNÉ
10 Z.A. Le Boulais - 35690 ACIGNÉ
Téléphone : 02.99.62.52.10
e-mail : acigne@hamel-ge.com

Caractéristiques techniques :

Tout déplacement ou modification -en altimétrie ou en planimétrie- de branchement, boîtier, citerneau, lampadaire, etc... est à la charge de l'acquéreur.

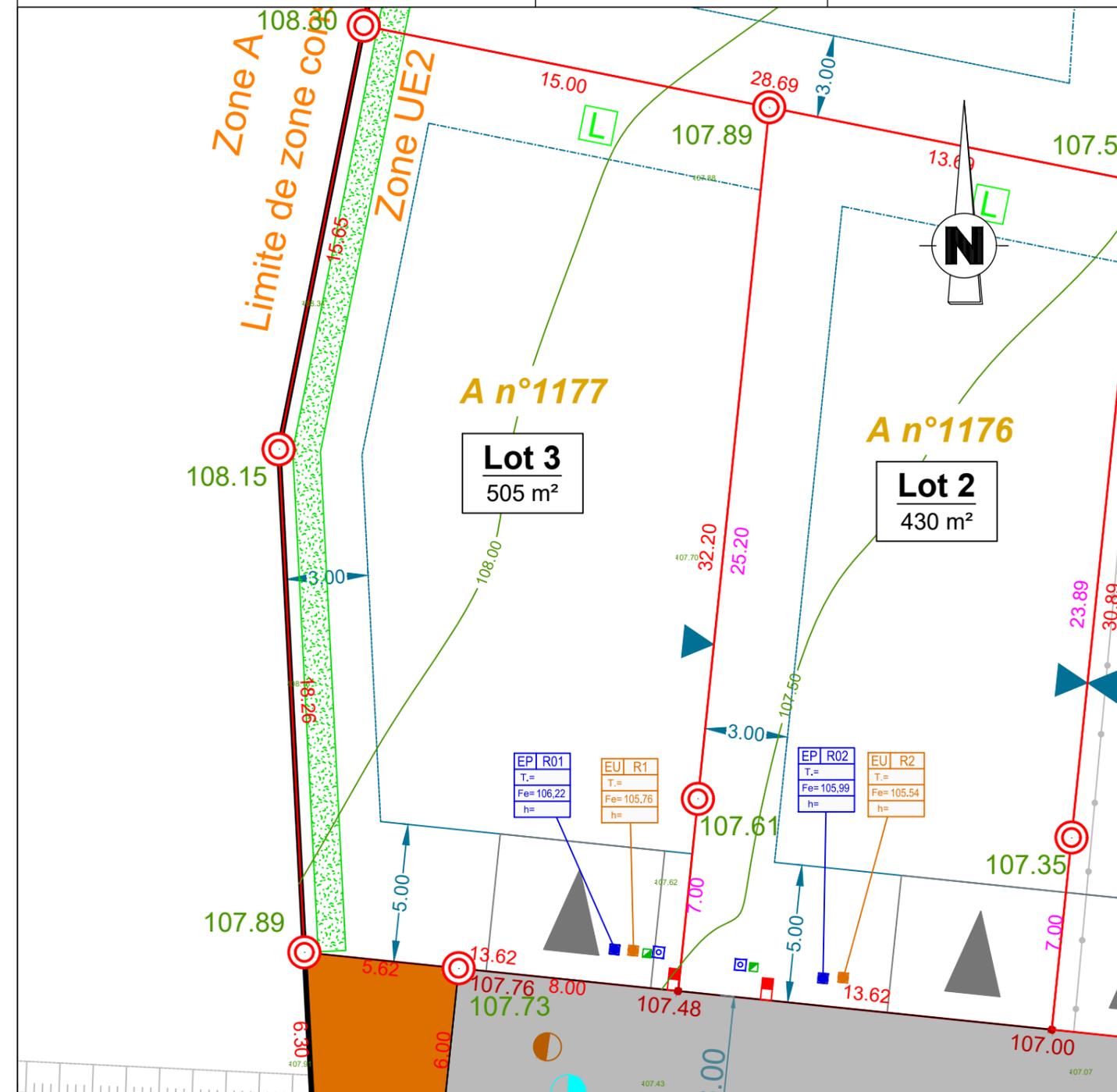
Rappel :

- Implantation de la construction obligatoire par un géomètre agréé.
- Faire un état des lieux du terrain avant le commencement des travaux.
- Les cotes "projet" sont non contractuelles et doivent être contrôlées par les entreprises.
- Aucun recours ne pourra être engagé contre l'auteur de cette fiche.

SAINT-GONDRAN Le Clos des Villandes

LOT 3

PLAN DE VENTE



Légende du plan de composition

Implantation de la construction principale par rapport à l'emprise de la voie nouvelle et aux emprises publiques :

Marge de recul d'au minimum 5m00

Implantation de la construction principale par rapport aux limites séparatives :

Marge de recul d'au minimum 3m00

- Soit en limite séparative
- Soit recul minimum : L=3m00

Implantation de la construction principale par rapport aux limites séparatives arrière (fond de lot) :

Recul minimum : L=3m00
L>=H/2 avec un minimum de 3m00.
H étant la hauteur du bâtiment mesuré à l'égout du toit

Implantation des constructions annexes :

Les bâtiments annexes type abri de jardin... lorsqu'ils sont détachés de la construction principale, devront être implantés à l'arrière de celle-ci (à l'opposé de la limite comportant l'accès au lot)
Les annexes pourront également être implantées en dehors des emprises constructibles à condition qu'elles soient édifiées suivant un retrait d'au minimum 1 mètre par rapport aux limites séparatives.

Plantation d'une haie mixte sur billon, à charge des acquéreurs, constituée :
- d'arbustes champêtres (Noisetier sauvage, Viome obier, Troëne commun
Cornouiller sanguin, Prunelier et Sureau noir)

Réseaux & éléments techniques :

- Branchement E.U.
- Branchement E.P.
- Coffret A.E.P.
- Altimétrie terrain naturel
- Numéro du Lot
- Surface du Lot
- Référence cadastrale
- Citerneau Télécom
- Coffret E.D.F. (projet)
- Altitude voirie finie projetée
- Accès aux lots obligatoires

Nota : L'accès au lot 1 se fera obligatoirement via la voie nouvelle
L'accès à ce lot depuis la Rue des Villandes est interdit.

Légende bornage

- 00,00 Cotation entre bornes
- 00,00 Limite & cotation de lot
- BN Borne OGE nouvelle
- 00,00 Altimétrie de la borne

PLAN ÉTABLI PAR LE CABINET
HAMEL GEOMETRES-EXPERTS



ECHELLE 1 / 200

Référence dossier 220908

Date 10/06/2024

Dessinateur EDU